

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20210609-02



Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

26

Membres du Bureau présents :

19

Membres du Bureau représentés :

5

Total votants:

24

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2021 à 13H00

Date de la convocation: 3 juin 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 09 juin 2021 à 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres absents excusés: Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres ayant donné procuration :

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD Philippe CAYRE à Christiane SAMSON Patrick SAUZEDDE à Jean-Eric GARRET Georges LOPEZ à Tony BERNARD Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE LA MONTAGNE THIERNOISE DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Rapporteur: Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise n°40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

Vu la convention du PIG de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1^{er} juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

AR PREFECTURE

063-200070712-20210609-DBC20210609_02-DE Regu le 30/06/2021

Vu l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 4 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires occupants.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Jean-Paul DOUPEUX	Vollore- Montagne	17 603,00 €	Chaudière Bois (1 500 €) +10 % Précarité énergétique (1 760 €)	3 260,00€
Stéphane MARRET	La Monnerie Le Montel	22 950,00 €	10% (précarité énergétique)	930,00€
Stéphanie CHABRET	Celles-sur- Durolle	9 870,27 €	10% (précarité énergétique)	987,00€
Bernadette BONNET	Celles-sur- Durolle	3 033,47 €	10% (précarité énergétique)	213,00€
TOTAL		53 456,74 €		5 390,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de 5 390,00 euros ;
- Autorise le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS: 24 Membres présents: 19
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 24 Pour: 24

Membres représentés : 5

Non-participation:

Contre:

TE DE CO

Abstentions:

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon